quinzo@cauxseine.fr quinzoinfo @quinzoinfo

QUINZO #24

Du jeudi 10 janvier
au jeudi 24 janvier 2019

Tous les 15 jours, l'info de **Caux vallée de Seine**

Bolbec, une page d'histoire de Caux Seine agglo

PAGE 9

URBANISME

ÉLABORONS LE TERRITOIRE DE DEMAIN

P.5

ZOOM

CAUX SEINE AGGLO, FORMIDABLE TERRE DE TRAILS

P.6-7

BOUGER

DANSE HIP-HOP ET MUSIQUE BAROQUE À JULIOBONA

P.11

MARDI 4 DÉCEMBRE

L'Union Régionale des CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) de Normandie décernait les prix de l'architecture et de l'aménagement normand 2018. Dans la catégorie « Service public », c'est la Maison de Services au public de Rives-en-Seine qui a été récompensée.

DÉCEMBRE-JANVIER

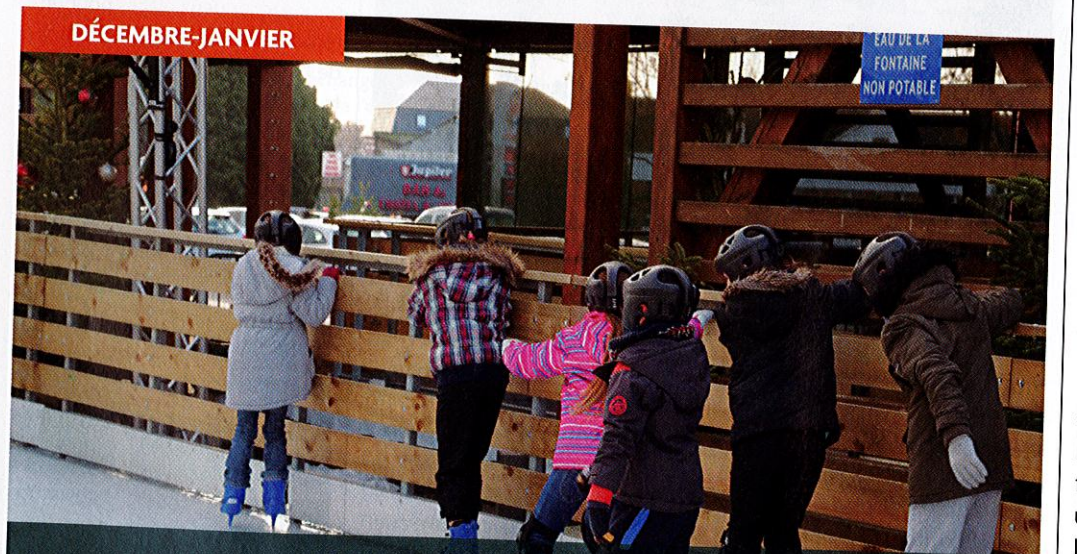

La patinoire provisoire installée au cœur de PJ2S à l'occasion des fêtes de fin d'année a fait le plein. 4 400 personnes, soit plus de 1 000 que l'an dernier, sont venues profiter des plaisirs de la glisse.

VU SUR LE WEB

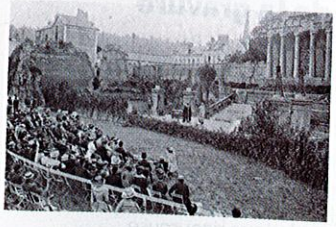

NOUVELLE EXPO À LILLEBONNE : LE THÉÂTRE ROMAIN, IL Y A 200 ANS

www.theatrelillebonne.fr

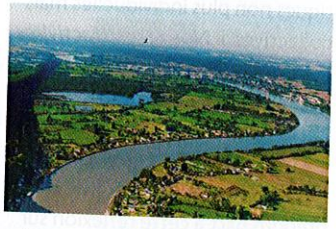

DÉCOUVREZ LES OFFRES D'EMPLOI DE CAUX SEINE AGGLO

www.facebook.com/cauxseineagglo

LA COMMUNE DE LILLEBONNE SE MOBILISE POUR LA SANTÉ

www.facebook.com/villedelillebonne

VACANCES DE NOËL

Les familles aux musées

Les musées *Juliobona* à Lillebonne et *MuséoSeine* à Rives-en-Seine ouvraient leurs portes, en cette période de fin d'année, pour la toute première fois. Un public familial, constitué d'un total de 250 personnes, s'est saisi de l'opportunité qui lui était offerte pendant les vacances de Noël.

COMMERCE EN CAUX VALLÉE DE SEINE

Enquête téléphonique

Depuis le début du mois, les habitants de Caux Seine agglo sont sollicités par téléphone pour répondre à une enquête sur les pratiques commerciales qu'ils développent sur le territoire. Cette enquête intervient dans le cadre de l'élaboration du premier PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) à l'échelle de l'agglomération. Elle va permettre, au regard de vos réponses, d'avoir une meilleure idée des dynamiques commerciales en vigueur sur l'agglomération et d'adapter, en conséquence, les futurs documents d'urbanisme.
L'enquête se poursuit jusqu'à la fin du mois de janvier. Réservez un bon accueil aux enquêteurs ! Les résultats de cette étude seront disponibles en ligne sur le site de Caux Seine agglo, à partir d'avril prochain : cauxseine.fr > Rubrique : Habitat/Urbanisme > Onglet : SCOT/PLUI

À RIVES-EN-SEINE

Une nouvelle association

Une nouvelle association s'est constituée à Rives-en-Seine. Il s'agit de l'association des *Parents d'Elèves* des écoles maternelles et primaires publiques de Caudebec-en-Caux qui proposera tout au long de l'année de nombreuses animations. Le planning 2019 sera décidé lors de la première réunion de l'association à la mi-janvier.
Contact : 06 23 37 61 20 ou ape.emp@gmail.com

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le territoire de demain se construit avec vous

L'agglomération travaille à l'élaboration du premier plan local d'urbanisme à l'échelle intercommunale. Les habitants seront sollicités pour aider à sa construction.

De toutes premières réunions d'échanges ont été organisées avec les agriculteurs, acteurs de l'économie du territoire mais aussi du respect de l'environnement.

Une étape importante de développement du territoire se joue actuellement. Elle est encore peu palpable pour le plus grand nombre mais bientôt, c'est elle qui déterminera la physionomie de l'agglomération en matière d'habitat, d'économie, de développement du transport... Son nom ? le PLUI.

TROIS À QUATRE ANS DE TRAVAIL

Habitant d'une des cinquante communes de Caux Seine agglo, vous connaissez certainement le PLU (Plan local d'urbanisme) en vigueur dans votre ville ou village. À l'horizon 2022, ces documents d'urbanisme deviendront obsolètes. Restera seul en vigueur le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal), le premier plan programmé à l'échelle intercommunale.

« *Cette modification notoire intervient après l'introduction de la compétence « Urbanisme » dans les champs d'action de l'agglomération en date de mars 2017* », note Jean-Charles Vincent, responsable de la planification à Caux Seine agglo. La construction de ce document d'urbanisme unique a démarré en novembre 2017.

« *Et elle va se poursuivre pendant encore trois ou quatre ans* », prévient Jean-Charles Vincent, « *de nombreux paramètres doivent être pris en compte et une concertation avec l'ensemble des acteurs locaux doit s'engager. Le PLUI va déterminer, en effet, le projet de développement urbain à dix ans de l'ensemble des communes de Caux Seine agglo.* »

LISTER FORCES ET FAIBLESSES

Il faut d'abord dresser un diagnostic de territoire. « *Nous devons connaître précisément ses forces et faiblesses. De manière à mieux exploiter les atouts dans le prochain PLUI et trouver comment remédier aux faiblesses.* » En novembre, les services de l'agglomération, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, ont organisé des rencontres avec les agriculteurs. Des acteurs majeurs puisque la profession représente 60 % des surfaces du territoire et un chiffre d'affaires annuel d'environ 71 millions d'euros.

« *Réfléchir à l'urbanisme dans un avenir proche, c'est aussi penser à la manière dont on veut développer l'habitat ou l'économie dans le respect de cette présence agricole. Il faut parvenir à l'équilibre le plus intelligent.* »

REQUÊTES EN LIGNE

Équilibre et intelligence s'imposent également en matière de respect de l'environnement. « *Notre PLUI doit s'établir dans le respect des politiques nationales et territoriales d'aménagement* », souligne Jean-Charles Vincent.

Des politiques qui indiquent déjà plusieurs axes de travail comme la lutte contre l'étalement urbain et la régression des surfaces agricoles et naturelles, la revitalisation des centres urbains et ruraux, la réduction des consommations d'énergie et la préservation de la biodiversité...

En 2021, une enquête publique sera ouverte pour que chacun puisse s'exprimer sur le projet finalisé. Mais vous pouvez d'ores et déjà déposer vos avis, observations ou questions sur le registre en ligne accessible à l'adresse : **concertation.plui@cauxseine.fr** ou en mairie, jusqu'à 2021. Des réunions publiques seront organisées, aussi, avant même l'élaboration finale du projet.

AVEC LES MÉDIATHÈQUES

Réservez vos places en ligne

Découvrez sur le site du réseau des médiathèques de Caux Seine agglo toute l'offre numérique à disposition des usagers, 24h sur 24. Livres et BD, musique, cinéma, presse ainsi qu'une offre jeunesse : faites le plein d'informations, de rêves et d'aventures, confortablement installés dans votre canapé. Dernière nouveauté en date : vous pouvez réserver en ligne votre place pour l'un ou l'autre des évènements des médiathèques.

Infos : www.mediatheques-cauxseine.fr/numerique /24h-24

AVEC LA MAISON DES COMPÉTENCES

Découvrez *Caux Seine emploi*

Si vous ne le connaissez pas encore, découvrez sur le site de la *Maison des Compétences*, l'agrégateur d'emploi « Caux Seine emploi ». En un clic, vous avez accès à toutes les offres d'emploi disponibles sur le territoire mais aussi aux stages, alternances et formations. *Caux Seine emploi* est accessible également aux entreprises du territoire qui peuvent y diffuser gratuitement leurs offres. Créé en 2017, cet outil recense toutes les annonces publiées sur les sites références comme *Pôle Emploi*, le réseau des *Missions locales*, *Cap Emploi*. Entre septembre 2017 et septembre 2018, 10 545 personnes ont consulté plus de 57 000 pages. Dans les mois à venir, un fil d'actualité sur l'emploi en Caux vallée de Seine viendra compléter l'offre existante. *Caux Seine emploi* en un clic, le chemin est le suivant : **www.mdc-cauxseine.fr**